



**Interreg**  
**ALCOTRA**



Fonds européen de développement régional

Le projet  
**PROSOL JEUNES**  
sur le territoire de Provence Alpes  
Agglomération

## DOSSIER DE PRESSE



# SOMMAIRE

p.3

LE PROGRAMME PROSOL

p.4

LE CENTRE HOSPITALIER DE DIGNE / CASA

p.5

PROSOL JEUNES

p.6

MÉDIATIONS THÉRAPEUTIQUES

p.7

LES PARTENAIRES

**Signature de la convention PROSOL JEUNES  
entre Provence Alpes Agglomération et le Centre Hospitalier  
de Digne-les-Bains :**

**Vendredi 7 février 2020 - 10h**

CENTRE D'ACCUEIL ET DE SOINS POUR ADOLESCENTS (CASA)  
83, Boulevard Victor Hugo, 04000 DIGNE LES BAINS

### Un territoire de pleine santé

Provence Alpes Agglomération a la volonté de devenir un territoire de pleine santé. Il s'agit de mettre en place des projets, pour ses habitants et ses visiteurs, autour du bien-être, du mieux vivre, de la prévention, du sport santé et du respect de l'environnement et de soi.

Pour développer cette stratégie, le service développement économique de Provence Alpes Agglomération s'est inscrit dans deux programmes européens Alcotra transfrontaliers avec l'Italie : PROSOL (PROXimité SOLidarité) sur l'accès au soin des seniors, femmes et des jeunes et CLIP E-Santé (Coopération pour L'Innovation Appliquée) sur l'innovation sur le maintien à domicile des personnes âgées.

### Le programme PROSOL

Provence Alpes Agglomération est partenaire de la stratégie du Plan Intégré Thématique (PITEM) PROSOL (proximité solidarité) qui a pour objectif de développer de nouveaux services socio-sanitaires auprès de publics fragiles dans les zones rurales et de montagne transfrontalières franco italiennes que sont les régions Sud Provence-Alpes Côte d'Azur, Ligurie, Piémont et Vallée d'Aoste.

Ce projet PROSOL travaille sur la Problématique suivante : *le manque et l'accès difficile aux soins spécialisés et à l'emploi pour les publics fragiles et l'importance de la solidarité dans les zones rurales.*

### Un projet à destination des jeunes

Le projet JEUNES vise à développer et expérimenter des services socio-sanitaires auprès du public jeunes en lien avec les partenaires du projet : Métropole Nice Côte d'Azur, Région Ligurie, Agence de Santé Locale de Cuneo et Région Vallée Autonome D'Aoste.

Ce projet s'articule autour de deux axes :

- Intercepter précocement l'inconfort des préadolescents et des adolescent fragiles
- Favoriser le bien-être des jeunes affectés par des troubles du neurodéveloppement et neuro-musculaires et de leurs familles, en améliorant l'accès aux services innovants de soins et de soutien.

L'objectif de ces expérimentations et de cette coopération transfrontalière est de développer à terme ces nouveaux services.

#### A PROPOS DU PROJET PROSOL JEUNES :

- **Budget total** : 1 819 323 €
- **Budget du projet PROSOL JEUNES sur le territoire de Provence Alpes Agglomération** : 214 000 €
- **Taux de financements européens** : 85%

## p.4 LE CENTRE HOSPITALIER DE DIGNE / CASA



Provence Alpes Agglomération délègue l'ensemble de ses activités du PROSOL JEUNES au Centre hospitalier de Digne-les-Bains. Le Centre Hospitalier est donc délégataire du projet et confie ces activités à son Centre d'Accueil et de Soins pour Adolescents (CASA).

### Le CASA de Digne-les-Bains

Le CASA est un hôpital de jour faisant partie de l'inter-secteur départemental de pédopsychiatrie dépendant du centre hospitalier de Digne-les-Bains. Il accueille les adolescents de 12 à 17 ans présentant des pathologies graves telles que les psychoses, troubles envahissants du développement,

troubles de la personnalité, états limites, dépressions graves, pathologies associées ou non à des aspects déficitaires.

Le CASA de Digne-les-Bains est en lien avec les différentes structures médico-sociales, sociales et scolaires. Son équipe, médicale et paramédicale, est particulièrement engagée dans différents dispositifs d'accompagnement individualisé et plus particulièrement avec l'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (APAJH 04). En effet, près de la moitié des enfants et adolescents de la file active de cet institut bénéficient aujourd'hui de soins en pédopsychiatrie.

### L'ÉQUIPE DU CASA :

- **Pédopsychiatre** : 0,30 ETP
- **Cadre de santé** : 0,40 ETP
- **Psychologue** : 0,50 ETP
- **Assistante sociale** : 0,50 ETP
- **Educateur spécialisé** : 1,00 ETP
- **Infirmiers** : 4,00 ETP

Le CASA a pris en charge 43 adolescents en 2019.

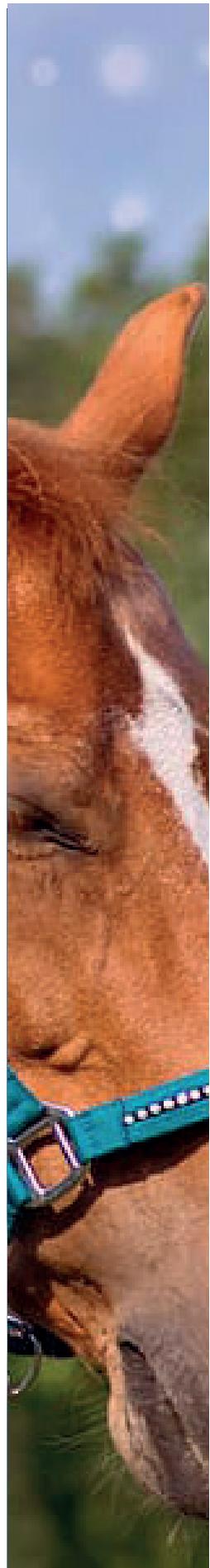


## Mise en place du PROSOL JEUNES

Le Centre Hospitalier de Digne va mettre en place les actions suivantes :

- **Activités périscolaires et laboratoires de prévention** : Actions collectives en directions de 11-15 ans surtout et en zone rurale et zone de montagne sur des thématiques telles que le décrochage scolaire, les réseaux sociaux ;
- **Systèmes de mise en place d'espaces et de services d'écoute physique** :
- Améliorer le repérage et l'orientation par les services sociaux, médico-sociaux, éducatifs... des jeunes en inconfort vers les espaces d'écoute
- Mise en place de communication et/ou de la formation de professionnels relais ;
- **Expérimentation de services et d'espaces d'écoute virtuels** (développés par les italiens) : Acquisition de matériel pour faciliter l'accès dans les lieux d'accueil des jeunes à ces nouveaux espaces de prévention. En étroite articulation avec la MDA et ses activités de PAEJP mais aussi en lien avec les activités de médiation proposées par le CASA, développer une nouvelle forme d'écoute dans le cadre d'ateliers collectifs de pré-adolescents, améliorer le lien avec les structures qui peuvent orienter, repérer, accompagner et expérimenter de nouvelles formes d'espaces d'écoute ;
- **Des médiations thérapeutiques** : De nouvelles médiations peuvent ainsi être envisagées (médiations permettant de valoriser les atouts du territoire de Provence Alpes Agglomération : faire appel à un chef d'un restaurant haute gamme du territoire, chocolaterie Manon, voile à Sainte Croix, travailler avec un artiste en résidence dans nos musés...) ;
- **Le développement un module de formation en direction des prestataires externes du territoire de Provence Alpes Agglomération** : Les prestataires sont formés à l'accueil des publics. Cette formation est assurée par les intervenants hospitaliers qui connaissent les publics.





Le projet PROSOL JEUNES permettra de valoriser et développer un certain nombre de médiations thérapeutiques destinées aux adolescents et mis en place par le CASA :

- Atelier cuisine
- Ecriture / musique
- Escalade
- Arts plastiques
- Look Ado (prendre soin de soi)
- Equithérapie

### Zoom sur un outil de médiation thérapeutique : L'équithérapie

**«On a coutume de dire, dans le monde équestre, qu'évoluer au contact des chevaux est une véritable école de la vie. La patience, le sens des responsabilités, la volonté, le calme, la rigueur, la confiance en soi sont autant de qualités que le cheval nous permet de développer. Si elle a pour but de soigner l'esprit, l'équithérapie prend en compte les dimensions à la fois psychiques et corporelles du patient».**

Il s'agit d'une thérapie qui n'est pas un apprentissage de l'équitation. C'est un travail où le cheval est utilisé dans sa globalité et qui s'inspire des différentes disciplines équestres (travail en libér-

té, à pied, monté, voltige, jeux...) afin de favoriser l'adaptation de l'individu dans son environnement à travers la multiplicité des expériences psychocorporelles. Il s'agit d'un traitement qui n'entraîne pas obligatoirement la montée du cheval mais plutôt le rapport relationnel entre le patient et l'animal. L'équithérapeute perçoit les émotions psychiques et physiologiques de l'adolescent afin de l'accompagner dans son développement personnel et social dont le cheval devient médiateur.

Cette activité est encadrée par un technicien d'équitation et deux infirmiers.

#### Objectifs :

Ces actions vont permettre de renforcer les activités du CASA sur la prévention et les médiations thérapeutiques pour Provence Alpes Agglomération qui s'inscrit dans l'optique d'être un territoire de pleine santé.

Ce partenariat permet de former et faire monter en compétences les acteurs du territoire oeuvrant dans l'accueil de groupe ayant des fragilités.



**Le projet PROSOL JEUNES est financé à 85% par l'Union Européenne dans le cadre du programme transfrontalier INTERREG ALCOTRA.**

**Chef de file du projet :** Agence Sanitaire Locale de Cunéo

**Partenaires :** Provence Alpes Agglomération, Métropole Nice Côte d'Azur Région Ligurie, Agence de Santé Locale de Cuneo et région Vallée Autonome d'Aoste.



**Délégataire sur le territoire de Provence Alpes Agglomération :**  
Centre Hospitalier de Digne-les-Bains / CASA



CENTRE  
d'ACCUEIL et de  
SOINS pour  
ADOLESCENTS

## Contacts

Agathe Vilotitch  
Chargée de communication - Provence  
Alpes Agglomération  
[agathe.vilotitch@provencealpesagglo.fr](mailto:agathe.vilotitch@provencealpesagglo.fr)  
06.80.90.23.96

Myriam De Andrade  
Centre Hospitalier de Digne-les-Bains  
[mdeandrade@ch-digne.fr](mailto:mdeandrade@ch-digne.fr)  
04.92.30.16.81